



TYLFOS

POUDRE ORALE

COMPOSITION

| | |
|---------------------------------|---------|
| Fosfomycine (s.f. calcium)..... | 20,00 g |
| Tylosine (s.f. tartrate)..... | 5,00 g |
| Excipient q.s.p..... | 100 g |

PROPRIÉTÉS PHARMACEUTIQUES

La fosfomycine est un antibiotique bactéricide produit par le streptomyces. Elle est douée d'un large spectre englobant à la fois les germes gram négatif et gram positif. Elle agit en inhibant la synthèse des précurseurs de peptidoglycane constituant la paroi bactérienne. Sur le plan pharmacocinétique, la fosfomycine est éliminée en grande partie sous forme active par voie rénale.

La tylosine est un des antibiotiques macrolides bactériostatique actif essentiellement sur les germes gram positif et les Mycoplasmes et sur une partie des germes gram négatif (Pasteurelles). L'association tylosine-fosfomycine est, en plus de son effet synergique, douée d'un très large spectre.

ESPECES CIBLES

Volailles.

INDICATIONS

TYLFOS est recommandée pour le traitement des infections à gram-positif, gram négatif et mycoplasme chez la volaille.

ADMINISTRATION ET POSOLOGIES

Voie orale dans l'eau de boisson pendant 3 à 5 jours consécutifs à la dose de 160 mg de poudre/kg de poids vifs.

CONTRE INDICATIONS ET INTERACTIONS

- Ne pas utiliser chez les pondeuses dont les œufs ou leurs dérivés sont destinés à la consommation humaine.
- Interaction positive avec les antibiotiques bêtalactames, les aminosides, les anti-staphylococciques.

EFFETS SECONDAIRES

Si les doses sont respectées, aucun effet secondaire n'est observé chez les espèces cibles.



PRECAUTIONS D'UTILISATION

- Cette poudre soluble pour préparation buvable est destinée à être dissoute dans l'aliment liquide ou l'eau de boisson et ne peut pas être utilisée en l'état.
- Bien respecter la dose chez les animaux déshydratés.
- Eviter la manipulation de ce produit en cas d'allergie. Manipuler ce produit en prenant des précautions afin d'éviter tout risque d'exposition.
- Eviter de respirer les poussières et éviter le contact avec la peau et les yeux. Garder le produit hors de la portée des enfants.

DELAI D'ATTENTE

- **Viandes et abats** : 7 jours
- **Œufs** : Ne pas utiliser chez les pondeuses dont les œufs ou leurs dérivés sont destinés à la consommation humaine.

CONDITIONS DE CONSERVATION

- 2 ans dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et à une température inférieure à 25°C.
- Stabilité après ouverture du contenant: 3 Semaines
- Stabilité après mise en solution : 6 à 8 heures

PRESENTATIONS:

Sachets de 1kg